

DÉPARTEMENT  
DE LA MARNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE SÉZANNE

ARRONDISSEMENT  
D'ÉPERNAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 23 mai 2024

.....

L'an deux mil vingt-quatre, le 23 mai à dix-neuf heures,  
Le Conseil Municipal de Sézanne s'est assemblé dans la salle ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Sacha HEWAK, Maire, en vertu d'une convocation adressée individuellement à chaque conseiller le 17 mai 2024.

Étaient présents : Mme CABARTIER, M. AGRAPART, Mme LEPONT, M. GERLOT, M. LAJOINIE, M. MILLOT, Mme BARCELO, M. BACHELIER, M. PERRIN, Mme DANTON-GALLOT, Mme CHARPENTIER, Mme BASSELIER, Mme GUERITTE, M. ODUNCU et Mme BERNARD.

Étaient absents et excusés : M. THUILLIER, Mme BLEDE, Mme DE SOUSA, M. MONTIER, Mme LEMAIRE, M. LOUIS, M. QUINCHE, M. DE ALMEIDA, Mme PICOT, M. LÉGLANTIER et M. ADNOT. M. THUILLIER, Mme LEMAIRE et M. LOUIS ayant respectivement donné pouvoir à Mme LEPONT, Mme GUERITTE et Mme CABARTIER.

Mme Karine CABARTIER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Objet : Travaux de réfection de bordures de trottoirs – Fonds de concours à verser à la CCSSOM et signature d'une convention

SV/N° 2024 - 05 – 07

M. Jean-François Gerlot, Conseiller Municipal, expose que la CCSSOM va effectuer des travaux de remplacement de bordures place du Champ Benoist pour un montant de 17 150 € HT soit 20 580€ TTC et sollicite, dans ce cadre, le versement d'un fonds de concours par la Ville de Sézanne à hauteur de 5 161.22 € (30% du coût TTC réel des travaux après déduction du FCTVA).

Après examen en séance privée des commissions, le Conseil Municipal à l'unanimité,

Article 1 – approuve le versement de ce fonds de concours

Article 2 - autorise M. le Maire à signer la convention à intervenir dont le projet est joint à la présente délibération avec M. le Président de la CCSSOM

Pour extrait certifié conforme.

Signé :  
Le Maire,  
Sacha HEWAK

En exercice : 27  
Présents : 16  
Pouvoirs : 3  
Pour : 19  
Contre :  
Abstentions :